

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Re	
Mo	
b	
08073755	

Déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Eupen	
09-05-2008	
po/ le Greffier	Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/05/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise **0451.778.686**

Dénomination

(en entier)

MACH ONE EUPEN SPRL

Forme juridique **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siege **HERBESTHALER STRASSE 128 4700 EUPEN**

Objet de l'acte : **MODIFICATION SIEGE SOCIAL - DEMISSION DU GERANT - NOMINATION D'UN GERANT - CESSIION DES PARTS -**

Ce 30 avril 2008, la séance est ouverte à neuf heures quarante cinq au siège de l'ING de Verviers sous la Présidence de Monsieur Ph BOUCHAT qui désigne Madame A MAINIL en qualité de secrétaire scrutateur. Monsieur G. LECLERC est également présent en tant que gérant démissionnaire

Monsieur le Président constate que l'assemblée a été régulièrement constituée et la déclare apte et habile à délibérer sur l'ordre du jour qui comprend les points suivants :

- Démission de gérant
- Nomination de gérant
- Cession des parts
- Changement du siège social

Première résolution

A l'unanimité, l'Assemblée générale acte la démission de Monsieur Georges Leclerc de ses fonctions de gérant. Celui-ci accepte cette décision

Deuxième résolution

A l'unanimité, l'Assemblée générale appelle la SPRL CAROLINE INVEST à la fonction de gérant pour une durée indéterminée. Celle-ci est représentée par Monsieur Philippe BOUCHAT, qui accepte. cette désignation.

Troisième résolution

Par convention, les 750 parts sociales de Monsieur G. LECLERC cédées à titre onéreux à Monsieur Ph BOUCHAT sont transférées à la SPRL CAROLINE INVEST pour qui Monsieur Ph BOUCHAT s'est porté fort.

Quatrième résolution

A l'unanimité, l'assemblée générale acte le changement de siège social et administratif à Arbespine 10 à 4845 Jalhay / Sart-Lez-Spa. Le siège d'exploitation reste situé Rue d Herbesthal 128 à 4700 EUPEN

Toutes ces résolutions entrent en vigueur ce 30 avril 2008, dès signature du présent procès-verbal.

Le nouveau gérant est chargé des publications légales.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal

G LECLERC

SPRL CAROLINE INVEST représentée par

Ph BOUCHAT